

Au Conseil-exécutif du canton de Berne
Chancellerie
Postgasse 68
3008 Berne 8

Bévilard, le 23 mai 2019

Avenir des bâtiments de la clinique de Bellelay

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil-exécutif,

Le comité de Jura bernois.Bienne a pris acte que l'Hôpital du Jura bernois dénoncera son bail de location pour la clinique de Bellelay. Il s'inquiète dès lors fortement de l'avenir des bâtiments, propriétés du Canton. Il rappelle que le site de Bellelay est classé d'importance nationale et que les bâtiments de la clinique doivent absolument trouver place dans le rayonnement futur de l'ensemble du site. Il constate par ailleurs que le redéploiement des autres bâtiments à des fins culturelles et touristiques est en bonne voie. L'hôtel de l'Ours a retrouvé preneur et une étude, cofinancée par la NPR, prévoit des investissements pour accueillir plus de 25'000 visiteurs par an à la Maison de la Tête de Moine et à l'abbatiale.

Pour que les bâtiments utilisés encore au moins trois ans par le réseau Santé mentale trouvent ensuite des affectations opportunes et pérennes, le comité de Jura bernois.Bienne propose au Canton de lancer dès cette année un projet de nouvelle politique régionale qui aura pour but d'explorer les meilleures pistes pour une réutilisation des bâtiments de la clinique, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée.

Notre proposition se veut proactive et constructive. Les bâtiments de la clinique, au cœur d'un site d'importance nationale et d'un dispositif de redéploiement culturel et touristique, doivent absolument trouver une affectation cohérente et rentable. Mais ce ne sera pas simple. Selon nous, plusieurs pistes doivent être évaluées qui pourraient trouver sens et succès dans des domaines aussi divers et complémentaires que la santé, le tourisme, la culture ou encore la gastronomie. Notre association se tient par ailleurs à disposition du Beco pour définir le cahier des charges d'un projet de politique régionale où Canton et région travailleront de concert à l'accompagnement des travaux d'experts mandatés.

Notre demande trouve par ailleurs sa justification dans les recommandations de la commission de gestion du Grand Conseil, qui constate que dans le dossier du Foyer de Prêles « un vaste état des lieux aurait immédiatement dû être élaboré, ce qui aurait eu l'avantage de permettre de présenter toutes les options d'utilisation possibles sur la base de différents critères ».

Dans le prolongement de ce constat et dans le même esprit constructif, il nous apparaîtrait également utile, voire indispensable, de mener une réflexion similaire pour le complexe immobilier de l'ancien Foyer d'éducation de Prêles, dans l'optique bien comprise de pouvoir lui trouver une affectation nouvelle, qui s'inscrive dans une politique cantonale globale de gestion des bâtiments.

Nous vous remercions de l'attention et de la suite que vous donnerez à notre courrier et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil-exécutif, à l'assurance de notre parfaite considération.

Jura bernois.Bienne

La présidente



V. Heyer

Le directeur



A. Rothenbühler

Copies pour information (par courriel) :

- Communes-membres de Jb.B
- CJB et députation
- Beco, département politique régionale